

BULLETIN MUNICIPAL

N ° 17

CHAUSSENAC

JUIN 1996

Liberté Egalité Fraternité



TENEZ BON - NOTRE PAYS A BESOIN D'UN MONDE RURAL VIVANT...

Notre précédent bulletin municipal, la presse locale et de nombreux journaux nationaux spécialisés dans le domaine de la gestion communale ont publié des articles sur le "PRIX DE LA COMMUNICATION FINANCIERE" attribué à notre municipalité. Ce prix nous a été officiellement remis à Paris par Mr J.P. DELEVOYE - Président de l'Association des maires de France, Mr J. REYNAUD - Procureur honoraire près de la Cour des Comptes, Mr P. RICHARD - Président du Crédit Local de France en présence des autres membres du jury et des représentants des collectivités lauréates (villes, conseils généraux et régionaux, ...).

Invité à présenter notre commune devant cette assemblée familiarisée aux problèmes urbains ou de gestion de grands territoires; laissez-moi vous communiquer un extrait de mon intervention :

<< VOUS ETES NOMBREUX, DANS VOS CITES, A RECHERCHER DES SOLUTIONS POUR RESOUDRE VOS PROBLEMES D'EXTENSION URBAINE SUR DES TERRITOIRES REDUITS ET AVEC DES EQUIPEMENTS PARFOIS DEMESURES. AU CONTRAIRE, DANS NOS COMMUNES RURALES, NOS EQUIPEMENTS SONT SOUS-UTILISES ET NOUS GERONS AVEC DES MOYENS LIMITES DES ESPACES IMPORTANTS : 1600 HECTARES A CHAUSSENAC AVEC 270 HABITANTS...>>.

Outre les gestes de politesse habituels, j'ai été agréablement surpris par l'accueil chaleureux de l'assistance, qui m'a demandé de vous transmettre leur message d'encouragement :

<< TENEZ BON, NOTRE PAYS A BESOIN D'UN MONDE RURAL VIVANT; NOS VERITABLES RACINES SONT LA...>>.

Les élus ruraux sont de plus en plus conscients de la situation. Les handicaps dus, notamment à la baisse démographique et à la faiblesse des ressources financières ne pourront être surmontés que si des décisions radicales sont prises rapidement pour inverser la tendance en faveur du monde rural.

A l'aube de ce XXI^e siècle, on ne peut se contenter de rêve ou d'espérance, il nous faut des décisions aptes à inverser le cours des choses.

Avec et pour vous, nous mettons toute notre énergie pour gérer notre Commune avec les moyens et les atouts dont nous disposons.

*Jacques KLEM,
Le maire*

Depuis le 15 décembre.....

15 décembre : Assemblée Générale du Syndicat des Quatre Cantons - municipalité représentée par Monsieur Joseph Ischard.

16 décembre : Quine de l'école.

18 décembre : Conseil d'école - municipalité représentée par Monsieur Joseph Ischard.

21 décembre : Réunion d'information locale sur les CHEQUES SERVICES à la Mairie de Barriac les Basquets, organisée par les communes de Barriac, Escorailles et Chaussenac.

en soirée Conseil Municipal.



NOËL ET FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Notre petite commune a fait de son mieux pour décorer le bourg ; guirlandes, arbres de Noël sur la place du tilleul, à la salle des fêtes.... L'école a participé à la décoration des sapins. Un père Noël, réalisé avec l'aide du Club des Anciens, a même escaladé la Mairie !!!

Cette année, 22 anciens âgés de plus de 80 ans ont reçu le traditionnel colis de Noël offert par la municipalité. Mesdames Albertine Ribes et Marie-Jeanne Schorsch, éloignées de Chaussenac nous ont envoyé un mot gentil, pour nous remercier et transmettre à tous leurs meilleurs voeux.

L'arbre de Noël de l'école s'est déroulé dans une joyeuse ambiance l'après midi du jeudi 21 décembre.

Les enseignants et les élèves avaient préparé un spectacle fait de chansons, de poésies, de danses et de théâtre. Le père Noël a distribué les cadeaux de Noël aux enfants (pris en charge financièrement par la municipalité de Chaussenac avec le concours de celles de Barriac et de Brageac). L'assistance fut particulièrement nombreuse (près de 100 personnes).

31 décembre : Cérémonie des voeux de la municipalité, dans la salle de la bibliothèque en présence des responsables des Associations communales, du personnel communal, des employés CES, de Madame la Directrice de l'école, etc....

Voeux pour l'année 1996.

La municipalité a reçu plus de cinquante messages de voeux de personnalité ou d'associations différentes. Notamment ceux de Madame le Préfet du Cantal, de Monsieur Michel Charasse, ancien ministre, de Monsieur Roger Besse, Président du Conseil Général, de Monsieur Roger Rigaudière, sénateur, de Monsieur Marleix, député, de notre ami Jean-Luc Galliot, Maire de Notre Dame d'Oe, de Concordia, de nos amis hollandais, de Monsieur Yvon Bec, Maire d'Aurillac, de Madame M. Lacombes, conseillère régionale,... et de notre ancien facteur Monsieur Dulys, qui n'oublie pas Chaussenac.

Laissez-nous citer le magnifique message envoyé par Monsieur le Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports :

«L'Association est certainement l'un des outils privilégiés de l'apprentissage de la citoyenneté.

Le bénévole en est le garant et le référent. Mais l'essentiel n'est-il pas l'Esprit qui doit présider :

- au fonctionnement de l'une,
- à l'action et au comportement de l'autre. »

* * * * *

- 13 janvier :** Soirée «Galette» organisée par toutes les associations de la commune.
- 18 janvier :** Assemblée Générale de l'Association intermédiaire du Nord Ouest Cantal, à Mauriac, municipalité représentée par Mademoiselle Sylvie Capel et par Monsieur Joseph Ischard.
- 21 janvier :** Fête des Pompiers d'Ally (Sainte Barbe), municipalité représentée par Monsieur Abel Picaronny.
- 25 janvier :** Bureau de l'Association Départementale des Maires du Cantal à Aurillac, présence de Monsieur Jacques Klem.
- 26 janvier :** Réunion paroissiale à Ally, réflexion sur les projets de 'restructuration des paroisses ; participation de Mademoiselle Sylvie Capel et de Monsieur Abel Picaronny.
- 27 janvier :** Assemblée Générale du Comité des Fêtes, présence du Maire.

- 10 février**
 - réunion préparatoire - opération "Tickets Sports".
 - réunion de Bureau du COMICE AGRICOLE.

- 19 février**
 - réunion "aides du Conseil Général" pour les communes en présence du Président R. BESSE à Pleaux. Municipalité représentée par le maire.

- 21 février**
 - à Paris, remise du prix "communication financière" à notre commune.

- 24 février et 5 mars**
 - réhabilitation des deux logements "Pierre du Géant" - "Ouverture des plis" en présence du maire et des adjoints et choix des artisans (Cueille, Soubeyroux, Teissédre, Parra, Degoul, Parsoire et Lavergne).

- 2 mars**
 - bal costumé - CARNAVAL - organisé par le Comité des Fêtes.

- 4 mars**
 - réunion préparatoire "animation culturelle" avec l'Association "SCANSION". Présence du maire - A. Picaronny - J. Ischard - S. Capel - R. Barrier et J.Marc Delbos.

- 9 mars**
 - réunion de travail du maire et des conseillers pour préparer le budget 1996.

- 11 mars**
 - réunion d'information sur les finances locales organisée par le Crédit Local de France à MAURIAC, présence du maire, des adjoints et de Sylvie Capel.

- 15 mars**
 - réunion du Syndicat de Transports scolaires - présence de MM Picaronny et Ischard.

- 16 mars**
 - cérémonie "Anciens d'Algérie" à St Martin Valmeroux - présence du maire.

- 20 mars**
 - réunion d'information sur le programme européen "Leader" (gentiane) à Pleaux. Présence du maire et des adjoints.

- 22 mars**
 - réunion d'information à la Gendarmerie de Pleaux - municipalité représentée par Mr Picaronny.

ANIMATIONS SPORTIVES "Tickets sports" : des enfants de notre commune ont participé à des activités sportives proposées par l'Association "Sports Loisir jeunesse" pendant les vacances scolaires (16, 17, 19, 22, 23 avril).

- 23 mars :** Repas du Club « Rencontre » à Sauvat ; présence du Maire et des adjoints.
- 26 mars :** Réunion de la Commission communale des impôts sous la présidence du Maire.
- 29 mars :** Assemblée Générale de la Caisse Locale du Crédit Agricole à Pleaux. Municipalité représentée par le Maire.
- 30 mars :** Conseil Municipal - Vote du budget 1996.
- 4 avril :** Bureau du Syndicat des Quatre Cantons à Saint-Chamant ; présence du Maire.
- 5 avril :** Réunion du Bureau de l'Association des Maires du Cantal à Vic-sur-Cère ; présence du Maire.
- 9 avril :** Conseil d'École - Municipalité représentée par Monsieur Joseph Ischard.
- 11 avril :**
- Réunion intercommunale « Ticket-Sport » ; municipalité représentée par Mademoiselle S. Capel et Monsieur A. Picaronny.
 - À Aurillac : Réunion du Comité Départemental de vigilance pour la sauvegarde des lignes SNCF ; Municipalité représentée par le Maire.
- 13 avril :** Assemblée Générale à Salers du Syndicat des Quatre Cantons. Présence du Maire et de Monsieur J. Ischard.
- 20 avril :** À Mauriac : Assemblée Générale du Syndicat Intercommunal d'élimination et de traitement des ordures ménagères. Présence du Maire.
- 21 avril :**
- Assemblée Générale de l'A.P.C.G. de Chaussenac.
 - Réunion du Bureau du COMICE AGRICOLE.
- 23 avril :** Réunion de travail sur les chemins de randonnées pédestres. Présence du Maire et de Monsieur G. Courcharières.
- 27 avril :** Cérémonie « Centre Pompiers d'Ally » ; présence du Maire.
- 3 mai :** Réunion de Bureau de l'Association des Maires à Aurillac. Présence du Maire et réunion d'information sur « la responsabilité pénale des élus ». Présence du Maire.
- 8 mai :** Randonnée pédestre organisée par le Comité des Fêtes.
- 11 mai :** Assemblée Générale de l'U.S.C.. Présence du Maire.
- 12 mai :** Cérémonie du « 8 mai 1945 » avec la municipalité et l'A.P.C.G. de Chaussenac et Brageac.

- 18 mai :**
- Assemblée Générale de l'Association foncière de remembrement sous la présidence de Monsieur A. Picaronny.
 - Réunion du Syndicat Cantonal d'électrification et d'entretien des chemins à Pleaux. Présence de Messieurs A. Picaronny et J. Ischard.

**31 mai et
3 Juin :** Assises du Développement Économique organisées par le District d'Aurillac. Présence du Maire et Monsieur J.M. Delbos.

* * * * *

« Et l'homme souvent ne sait qu'en mourant ce que vaut le temps »

Pierre Métivier

La Municipalité a transmis ses condoléances à l'épouse de Monsieur Nicolas BALKENENDE, décédé en décembre dernier, Président des Amis Hollandais d'Auvergne (V.V.A.). P.B.



**Remise du Prix de la
COMMUNICATION FINANCIERE
à PARIS.**

VU AU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS:

Furent adoptés les budgets du C.C.A.S (Centre Communal d'Action Sociale) équilibré pour un montant de 2 500,00 Francs ;

Pour le service d'eau potable la section "fonctionnement" est équilibrée à hauteur de 149 000 Francs,

la section "investissement" pour 92 100 Francs.

Pour le service "assainissement" la section "fonctionnement" est équilibrée grâce à une subvention communale de 16 360 Francs.

Il fut noté que des directives nationales indiquent que les budgets "eau et assainissement" devront être équilibrés sans subvention communale au 1er janvier 1998. Cette disposition risque de poser un grave problème quant au niveau de facturation supportable et acceptable par les usagers, surtout dans les petites communes rurales à habitat dispersé et à faible densité démographique comme la nôtre.

Le Conseil Municipal pris également plusieurs délibérations :

Le Conseil décida tout d'abord de réaffirmer son attachement au service postal de proximité et de protester contre la suppression de la franchise postale (gratuité) jusqu'alors accordée aux mairies pour les courriers relevant des missions d'Etat du maire. A l'instar de la Fédération Nationale des maires ruraux, la commune de Chaussenac demanda au Gouvernement et au Parlement une juste et durable compensation financière.

Des délibérations furent prises en ce qui concerne :

- réévaluation de l'indemnité de gardiennage de l'église,
- l'obtention d'un prêt conventionné de 300 000 Francs auprès du Crédit Agricole afin de financer comme prévu la réhabilitation de deux logements sociaux aux "Pierres du Géant",
- d'adhérer à l'opération "TICKET-SPORT" en faveur d'activités sportives pour les jeunes pendant les vacances scolaires,
- la modification de la tarification de garages municipaux à usage agricole (60 F ou 180 Francs/mois suivant l'importance du matériel). Un contrat de maintenance sera également souscrit auprès de la société MAGNUS, suite à l'équipement récent de la mairie en matériel informatique.

Suite aux propositions de la commission communale "environnement-cadre de vie", il fut décidé d'aménager une aire de détente et de jeux pour les enfants à proximité du terrain de sport, avec implantation de végétaux, de barrières, de bains et de jeux.

Enfin un important débat fut engagé à propos du problème posé par la disparition de l'abattoir de Mauriac (la presse a publié le texte intégral de la délibération prise par Chaussenac).

Améliorer les abords des villages
pour notre cadre de vie.

Fait et à faire.....



- La place du Tilleul sans tilleul!!!
Il a fallu procéder à l'abattage de cet arbre. Creux sur une partie importante du tronc, il risquait de tomber.
 - La municipalité a réalisé de nombreuses plantations de printemps notamment près du terrain de Sport et près du Cimetière.
 - Les employés communaux ont restauré une muraille près des croix d'OSTENAC (bas et haut du village), ils ont dégagé aussi le chemin qui mène du pont de RATOU aux vieux moulins.
 - Les travaux d'aménagement de deux logements supplémentaires "aux Pierres du Géant" ont commencé.
 - Il en est de même pour l'enfouissement du réseau EDF et TELECOM dans le centre du bourg. (début en mai et finition prévue en fin juin avec une interruption de 3 semaines, dont la municipalité n'est pas responsable).
 - Travaux prévus cet été : voirie de "La Maison Rouge", réparation des clochetons.
- Assainissement Individuel : si vous souhaitez bénéficier du tarif préférentiel de groupe s'inscrire à la Mairie.
- La Commune de CHAUSSENAC restera attachée au centre de pompiers d'ALLY en première intervention.

***PARTICIPEZ NOMBREUX AU CONCOURS
COMMUNAL***

"MAISONS FLEURIES"

A "LIVRES OUVERTS" DANS NOTRE BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque est ouverte tous les mardis soirs à l'école.

Près de 650 ouvrages sont disponibles et peuvent être prêtés aux adultes ou adolescents, ... Pour les enfants, on compte également 1 093 livres.

Parmi les titres : outre des "grands classiques", des romans récents, des livres d'histoire, ...

A titre d'exemple, voici quelques titres :

- n° 563 Germinal (Emile ZOLA)
- 564 Du contrat social (Jean-Jacques ROUSSEAU)
- 567 Paroles (Jacques PREVERT)
- 574 La mare au diable (Georges SAND)
- 617 Humiliés et offensés (DOSTOIEVSKY) tomes 1 et 2

- n° 559 L'enfant de sable (Tahar BEN JELLOUN)
- 560 L'Hercule sur la place (Bernard CLAVEL)
- 602 Le temps des secrets (Marcel PAGNOL)
- 636 Un lit d'aubépine (Jean ANGLADE)
- 638 La madelon de l'an 40 (Georges COULONGES)

- n° 589 Le pain de l'industrie : mines de Champanac (Pierre BRUGEL)
- 619 Eglises romanes en Auvergne (Bernard CRAPLET)
- 620 L'Auvergne (Georges CONCHON)
- 629 Les moissons délaissées (Jean-Guy SOUMY)

Bonne lecture...

PATRIMOINE ET TOURISME

Pour mieux connaître notre patrimoine et le faire découvrir à nos visiteurs, la municipalité a réalisé des panneaux d'informations touristiques sur les sites de CONTRES, du moulin d'OSTENAC et du PUY DE VIDAL ainsi que près des CROIX DE CHEMIN qui datent (le plus souvent) du XIIe au XVe siècle.



CLUB "RENCONTRE"

Les activités du Club ne sont pas très nombreuses. Le Club a participé avec les autres associations de la Commune à la soirée Galette, mais le mérite en revient aux jeunes qui se chargent de tout le travail, avec gentillesse envers tous.

Le repas de printemps a eu lieu à SAUVAT en présence de Monsieur le Maire et Madame qui nous ont fait l'honneur de venir nous rejoindre.

Un très bon accueil, un succulent menu nous a été servi dans une ambiance chaleureuse. Les cartes d'adhérents ont été distribuées.

En juin, la sortie d'une journée est prévue en montagne dans la région de CONDAT, puis en août, la kermesse annuelle.



Le Club "Rencontre" à SAUVAT.



UNION SPORTIVE CHAUSSEACOISE

L' U.S.C a terminé ^{sa} saison 95/96 à la 3ème place de la poule B de 2ème division, une place tout à fait honorable, vu le nombre important de blessés et d'absents pour diverses raisons. De plus, pour faire participer tous les licenciés il faut opérer à un roulement tous les dimanches.

Le 11 mai se tenait L'Assemblée Générale où de nombreuses questions furent débattues : Tout le monde est conscient du problème qui touche maintenant de nombreux clubs :

- un manque d'effectif en joueurs,
- moins en moins de bénévoles au niveau "dirigeant".

En ce qui concerne l' U.S.C., 5 nouveaux et jeunes joueurs vont venir renforcer nos couleurs. Deux départs sont annoncés et deux anciens ont souhaité "raccrocher les crampons" après 12 et 20 ans de club. Il ont connu les bonnes périodes du club comme les mauvaises, mais ils sont toujours restés motivés et fidèles à leur poste. C'est avec de tels joueurs que des petites équipes comme la nôtre peuvent continuer à vivre.

Le bilan financier très bien détaillé par notre trésorier laisse apparaître un solde positif d'environ 45 000 Francs. Le petit groupe de dirigeants a réalisé du bon travail tout au long de la saison sportive.

Michel ROUYLOU est le nouveau arbitre officiel du club, c'est avec succès qu'il a passé et réussi son examen (seul reçu de sa promotion).

Au cours de la saison, Monsieur et Madame BELTRA, Directeur de l'Intermarché de MAURIAC nous ont offert un superbe jeu de maillots, sympatiques "sponsor" et fidèles à toutes nos manifestations.

Le 15 juin : Repas de fin de saison ouvert à toute la population et sympathisants du Club. Se faire inscrire avant le 12 juin à la "troisième mi-temps".

Le 17 août : Fête du Foot avec soirée "Paëlla", bal et diverses distractions dans la journée.

Enfin, en 1997, l' U.S.C fêtera son 60ème Anniversaire ; nous serions très heureux de pouvoir accueillir à l'occasion de cette célébration ceux qui ont participé à la fondation du Club ainsi que tous les anciens joueurs. Toutes personnes possédant des coupures de journaux et des photos afin de préparer cette grande fête peuvent^{les} prêter en les remettant à Michel LESCURE ou à moi-même. Nous les en remercions par avance.... A bientôt....

Le Président



**Remise des maillots "Intermarché de Mauriac"
par M. et Mme BELTRA au Capitaine de l'U.S.C.**

Association A.C.P.G . - CHAUSSENAC - BRAGEAC



La réunion du 21 avril 1996 présidée par Monsieur Pierre VANTAL a permis de faire le point sur les activités de l'Association. En novembre dernier, le banquet des anciens combattants s'est déroulé dans de bonnes conditions et a donné pleine satisfaction. Monsieur Paul DELBOS, trésorier, a présenté les comptes : malgré les ressources modestes, l'Association présente un résultat positif.

Le programme de commémoration du 8 mai 1935 fut ensuite établi et fixé au dimanche 12 mai.

En présence de Monsieur le Maire, un débat se déroula à propos du projet de "Réforme du Service National" présenté par le gouvernement. Les associations, les municipalités et la population sont ainsi invitées à participer au débat et à donner leur avis. Les anciens combattants présents ont en majorité reconnu que le système actuel était imparfait (problème des exemptions, de l'évolution des techniques, du contexte mondial,...).

Pour l'avenir certains restent attachés à la notion de service obligatoire au service de la Nation, d'autres reconnaissant l'intérêt d'une armée plus professionnelle basée sur le volontariat.

La discussion montra que le sujet soulevait un intérêt et que tous ressentaient le besoin d'être consultés.

COMITE DES FÊTES

Le 08 Mai 96, le comité des fêtes a organisé comme chaque année maintenant sa randonnée pédestre boudée comme chaque année par les autochtones, elle a rassemblé une cinquantaine de personnes grâce notamment à l'association "Montagne et randonnée" qui a amené une vingtaine de personnes d'Aurillac qui ont découvert avec plaisir notre région, et que nous remercions vivement.

Pour le reste, le comité des fêtes prépare ses rendez-vous de l'été, avec un changement cette année ; nous avons décidé de supprimer la fête du feu de la Saint Jean, trop tributaire des aléas climatiques pour reporter le mècheoui le Samedi 13 JUILLET au soir, qui précédera le feu d'artifice et le bal gratuit, nous allons essayer aussi de profiter du superbe site de l'étang de la Ganelle pour organiser un concours de pêche le même jour.

La fête patronale restera traditionnelle et aura lieu les 3, 4, et 5 AOUT. Les festivités étant multiples aux alentours de ce week-end là, nous comptons sur vous pour que notre fête soit une belle fête de Chaussenac.

COMICE AGRICOLE

Nous donnons rendez-vous à toute la population, aux éleveurs et aux estivants le

DIMANCHE 28 JUILLET

pour notre **Fête du Pain** où les tourtes seront cuites comme d'habitude au four banal d'OSTENAC.

En soirée, dans la cour de l'école, **GENISSE A LA BROCHE**, Soirée Auvergnate à la Salle des Fêtes,.....Bonne Ambiance..

* * *



Randonnée pédestre du mois de Mai.

TRANSPORTS

- pour aller à **AURILLAC** (cars de la Xaintrie) au départ de **PLEAUX** ou de "La Grille"

- pour aller à **CLERMONT-FERRAND** : tous les jours un autocar part de **MAURIAC**,

Horaires et renseignements en téléphonant aux transports **LACOMBES-SOUSTRE** : 71.68.01.54 et 71.78.30.24

Ce village, devenu une véritable petite ville de la banlieue de Tours, ne cesse de grandir... Ainsi, l'Etat civil de 1995 fait mention de 21 naissances, de 11 mariages et seulement de 9 décès. A lire également l'article que nous avons reproduit ci-dessous :

"Réintroduire le cheval dans la ville :

NOTRE DAME D'OE pourrait bien voir le cheval de trait reconquérir les rues et les allées de notre village.

Ce projet n'a rien d'un poisson d'avril ! Quelques villes utilisent de nouveau "la plus noble conquête de l'homme" pour l'entretien des espaces verts, le transport des touristes, des travaux d'élagages... C'est le cas de RAMBOUILLET, MAISON LAFITTE, NANTES, STRASBOURG...

Une étude est en cours à NOTRE DAME D'OE en liaison avec le Haras National de Blois, qui oeuvre pour la présentation d'espèces menacées.

Le cheval serait utilisé pour des travaux communaux (voirie, espaces verts...) et pour le transport des enfants entre la maternelle et le restaurant scolaire pour le repas de midi. Des attelages spécifiques sont étudiés pour transporter 15 à 30 enfants en toute sécurité.

Le cheval pourrait être utilisé aussi pour des camps de vacances pour les ados en été, les fêtes locales, les mariages...

Si le conseil municipal décidait de mettre en oeuvre cette idée au début 1996, les chevaux pourraient être opérationnels au début 1997.

Il faut en effet un peu de temps pour construire les attelages, former le personnel, construire des écuries et dresser des chevaux...

Des percherons très probablement dont le dressage serait assuré par le Haras National de Blois.

Le retour de l'hippomobile !"

Des permanences à votre service :

A.D.A.S.E.A. Association Départementale pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles à Pleaux (Mairie) : dernier jeudi de chaque mois (9 H 30 à 12 H) sauf en août.

I.G.I.R.C.A. et C.R.A.M. Permanences pour les salariés dépendants du régime de retraite regroupés au sein de l'A.R.R.C.O. (Association des régimes de retraite complémentaire) et de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie à la Mairie de Mauriac (1^{re} et 3^e jeudi de 9 H 00 à 11 H 30).

A.D.A.V.E.M.I.C. (services à domicile) 2^e vendredi du mois (10 H à 12 H) - Mairie de Chaussenac.

A.D.M.R. (aide à domicile) renseignements auprès de Monsieur PARRA (Maire de Barriac).

Le "menu" verre domestique du XVIIème siècle

L'exposition 1996, au musée de Mauriac, rue Emile Delalo (Cantal) présente plus de six cents objets de "menu verre".

Le "menu verre" ou "petit verre" est par définition la verrerie destinée à un usage domestique, contrairement au "gros verre" qui concerne les vitres, les miroirs et les glaces très prisés à partir du XVIIème siècle.

Les verriers de "menu verre" étaient des artisans fabriquant uniquement de la gobeletterie, des bouteilles, des objets à usages décoratif. Le terme de gobeletterie ne touche pas uniquement les arts de la table, mais également la couture, l'éclairage, la médecine et la pharmacie, les objets religieux...

Un volet de cette exposition est consacré aux verriers du Cantal. De très nombreuses verreries sont implantées dès le XIVème siècle dans notre région ; elles n'ont rien à envier aux Vénitiens ou au Bohémiens tant par la qualité que par la virtuosité de leur art. Ces verriers de la Margeride, du Ségala ou de la Xaintrie ont écrit une page de l'histoire de notre région et c'est la première fois qu'une telle rétrospective est effectuée.

LES ARBRES ET LA FORET: poumons de la terre et richesse de nos paysages...

- La surface de la forêt française est actuellement de 15 millions d'hectares et représente ainsi plus du quart de la superficie totale du pays, le double du niveau qu'elle atteignait à la fin du XVIIIème siècle, l'étendue qui était la sienne à la fin du Moyen-Age.
- Des nouvelles de nos forêts sectionales : à Cussac les plantations de châtaigniers, d'érables, de merisiers et de douglas atteignent maintenant plus d'un mètre de hauteur. A Ostenac toutes les plantations sont terminées. (900 frênes sur les 1,5 hectares restant à planter).
- Le saviez-vous ? un chêne de plus de deux cents ans domine une prairie de CHEYSSIOL chez Monsieur Gérard COURCHARIERE.



Un chêne bi-centenaire.

LA VIE DE L'ECOLE

Le 20 Février,

jour de Mardi-Gras, nous avons fêté Carnaval dans la plus pure tradition. Tous les enfants, accompagnés de leurs institutrices et suivis par quelques adultes (parents et habitants), ont défilé dans les rues de Chaussezac où ils ont été accueillis très gentiment : beignets et autres friandises les attendaient dans plusieurs maisons. Merci à tous.

De retour dans la cour de l'Ecole, une petites mariée suivie d'un clown, des fermiers, un clochard, des anges, un arbitre, une petite fille modèle (le tout entraîné par un superbe bébé !), et de nombreux autres déguisements tous aussi réussis les uns que les autres, se sont rassemblés autour du malheureux "CHISGOLA" (nom donné par les enfants à leur bonhomme de paille) qui a clôturé la cérémonie au milieu des flammes et des pétards.

Tout ce petit monde s'est retrouvé autour d'un très bon "gouter-dansant".

Carnaval à l'Ecole Communale.



Au cours des vacances de Février et de Pâques,

les enfants de nos 3 communes associées à ceux d'ALLY et d'ESCORAILLES, ont pu participer à l'opération "TICKETS-SPORT".

Ils ont pratiqué diverses activités : badminton, football, basket, tennis, tir à l'arc et hockey. Plusieurs sorties ont eu lieu : patinoire (à deux reprises) au LIORAN ; ski au FALGOUX ; journée au PAL de DOMPIERRE.

Vendredi 3 Mai,

les élèves de CE2 et CM2 se sont rendus à PLEAUX afin de passer les Prévention Routière. La partie théorique porte sur la connaissance du Code de la Route, la 2ème partie sur circuit (avec feux et panneaux) apprend à le respecter. Les résultats de nos participants CM2 sont très satisfaisants : 19/20, 17/20, 14/20. FELICITATIONS !

Lundi 10 juin:

Sur invitation de Madame BONIS, principal du Collège, nos 3 élèves de CM2 se rendront à PLEAUX pour visiter l'établissement et vivre une "vraie" journée de travail. Le transport et le repas de midi sont gratuits et les parents qui le désirent pourront assister à la réunion d'information qui se déroulera à partir de 17 heures.

Mardi 11 juin à PLEAUX :

Regroupement E.P.S. pour un parcours d'orientation. Toutes les Ecoles du Canton sont concernées (maternelle à CM2).

voyage scolaire :

Les enfants partent, cette année, dans les Pyrénées :

- **17 juin** : départ de CHAUSSENAC, direction LOURDES où nous visiterons le Château et le Musée Pyrénéen.
- **18 juin** : excursion à CANTERETS et à Pont d'Espagne, au coeur des montagnes, et découverte du Cirque de GAVARNIE.
- **19 juin** : visite de SAINT SAVIN et son donjon des Aigles ; découverte des grands cols (Tourmalet, d'Aspin) et du Pic du Midi . Arrêt à BAGNERES DE BIGORRE.
- **20 juin** : visite des Grottes de BETHARAM puis retour à CHAUSSENAC.

Nous profitons de ce bulletin pour renouveler nos remerciements aux communes de BARRIAC, BRAGEAC et CHAUSSENAC ainsi qu'à l'Amicale Laïque de PLEAUX qui, par leur aide, nous permettent d'effectuer d'aussi belles sorties.

DIVERS : Pendant les vacances de Pâques, des travaux ont été réalisés :
remise aux normes de l'installation électrique dans les deux classes,
pose de dalles isolantes au plafond d'une classe,
les parterres ont été agréablement fleuris.

Samedi 20 avril : l'institutrice de nos "petits", Mademoiselle Hélène REYNET a épousé Monsieur Emmanuel CATHERINOT.

Samedi 11 mai : Mademoiselle Christel CADOZ, qui enseigne l'Anglais à nos 3 CM2, a épousé Monsieur POURPUECH.

Félicitations et voeux de bonheur aux jeunes mariés !

A signaler également : Monsieur Philippe GLAYAT, titulaire mobile remplaçant, effectue un stage de 2 mois et demi en Angleterre ; ceci lui permettra d'enseigner l'Anglais dans les classes du primaire.

L'année scolaire se terminera le 29 juin et verra le départ de 3 enfants en classe de sixième.

LA CHASSE ET L'A.C.C.A



Revenons un peu en arrière.

Nous tenons à remercier, Philippe et Régine pour le repas des chasseurs. Les 65 personnes présentes ont pu apprécier leurs talents de cuisinier.

Merci aussi à Mireille, Véronique et Hervé pour la gentillesse et l'efficacité du service.

Un lâcher de huit lièvres a été effectué sur la commune, un couple à Escladines, Cussac, Ostenac, Contres. Montant de l'opération 5 000 Francs.

Versement d'une Subvention :

La Fédération Départementale des Chasseurs du Cantal a alloué à la commune de Chaussenac la somme de 5 738,70 Francs pour la protection de cinq hectares de plantation effectués dans les bois d'Ostenac, un bel effort de la part de la fédération.

Subvention Communale 1996

Nous remercions le Conseil Municipal pour la somme de 900 Francs accordée à l'A.C.C.A. Cette somme permettra un lâcher de sept couples de faisans.

Le Président,



Bientôt, dans le centre du bourg,
les poteaux et les fils aériens auront disparu.

FINANCES COMMUNALES

- **Investissements :**

en 1994 ils se sont élevés à	504.570,99 F.
en 1995 ils furent de	349.110,58 F.

Les principaux postes sont : bâtiments communaux (Mairie, école, logements, ancien presbytère,...) voirie communale (Ostenac) et boisements dans la forêt sectionnale d'Ostenac.

- **Victoire partielle des communes forestières :**

Comme des centaines d'autres, la commune de Chaussenac avait pris une délibération pour protester contre l'augmentation des frais de garderie des forêts publiques et sectionnale. Initialement fixée à + 240%, cette augmentation a finalement été réduite à + 20% !!!... Ce qui a permis à Monsieur Delong, Président des Communes Forestières de France de rappeler au Ministre que cette augmentation «représente une somme d'environ 25 millions de francs, qui va alimenter le budget de l'Office National des Forêts»...

- **Dépenses communales en électricité :**

Eclairage public, chauffage de la Mairie et de la Salle des Fêtes, station de pompage :

- en 1993 30.400 francs
- en 1995 41.700 francs dont :

15.000 francs pour l'éclairage public soit à près de 60 F. par habitant et par an. Il faudrait ajouter les frais d'entretien (remplacement des ampoules et des fusibles).

- **Repas de cantine scolaire :**

On peut rappeler que les repas sont achetés au collège de Pleaux au prix de 14.10 francs en 1995 et de 14.50 francs en 1996. La commune n'a donc pas « répercuté » totalement cette augmentation en décidant de facturer les repas à 10.60 francs (au lieu de 10.50 francs en 1995).

La commune prend donc en charge, en faveur des familles, la différence soit 3.9 francs par repas, auquel il faut ajouter les charges dues au transport des repas.

On peut noter que ce service de cantine donne entière satisfaction tant au niveau de la qualité des repas, que du service. D'ailleurs la quasi totalité des élèves de notre école restent à la cantine....

- **Tarifs des services communaux :**

Leur actualisation a été procédée lors du dernier Conseil Municipal réuni avant Noël 1995. Le Conseil Municipal a décidé de procéder à une hausse modérée de ceux-ci, tout en tenant compte de l'inflation annuelle et des charges dont l'augmentation est subie par la Collectivité (charges sociales, carburants,...). Les augmentations sont de 1% à 2% selon les catégories des services.

- pour les ordures ménagères : 235 F. (+ 2%)
- pour les loyers : + 1.5%
- pour l'eau : abonnement maintenu à 100 F. et + 1% pour chacune des tranches de consommation.

- **Où vont vos impôts locaux ?**

Le rôle de l'année 1995 indique que le montant total des taxes s'élève à 412.827 francs soit 5 % de plus qu'en 1994.

Ces impôts sont répartis comme suit :

- pour la commune : 214.617 F.
- pour le Conseil Général : 165.368 F.
- pour le Conseil Régional : 32.842 F.

- **VOTE DU BUDGET PRIMITIF :**

Le budget de fonctionnement de l'année 1996 s'établira à 1.225.267 francs soit en augmentation de 4,3 % par rapport à celui de l'an passé.

Côté Recettes :

La dotation de l'Etat (D.G.F.) qui constitue dans nos communes rurales près de la moitié des recettes de fonctionnement, n'augmente que de 1,9 %. La modération de l'imposition locale fut cependant décidée par le Conseil Municipal (respectivement + 3 %, + 2 %, + 2,5 % et 1 % d'augmentation des taux de la taxe d'habitation, du foncier bâti et non bâti et de la taxe professionnelle).

Côté Dépenses :

L'augmentation de 2 % du taux de T.V.A. aura une incidence non négligeable puisqu'il affectera tous les achats de fournitures ou d'équipements. Les charges obligatoires tels les salaires et charges sociales du personnel communal, les contingents pour le Service Départemental d'Incendie et de Secours, pour l'Aide Sociale et les cotisations intercommunales augmentent de 5 à 20 % suivant les postes !!!

Cette situation entraîne la réduction des possibilités d'autofinancement des investissements dans les communes dont les ressources sont faibles : ce constat a d'ailleurs été clairement exprimé par l'Assemblée des Maires de France, qui a refusé de voter le pacte de stabilité financière proposé par l'Etat.

Le budget d'investissement s'élève cette année à 356.000 francs grâce au prélèvement effectué sur l'excédent du budget de fonctionnement (244.107) à la récupération partielle de la T.V.A. sur les investissements effectués en 1994 (74.200), à des subventions diverses (Etat, Conseil Général, Europe....).

LE CHÔMAGE, UN MAL QUI TOUCHE DE PLUS EN PLUS LES JEUNES...

Certes, il est courant d'entendre des critiques sur les chômeurs, mais il est bon de prendre parfois du recul et de voir la situation dans son ampleur locale et nationale. Le chômage touche les licenciés économiques ayant le plus souvent plus de 45 ans, mais les jeunes diplômés ou non le sont aussi.

A titre d'exemple, sur l'Arrondissement de Mauriac, le faible tissu de PME ne génère pas ou très peu d'emplois, le salariat agricole considéré comme trop cher pour les exploitants (malgré l'augmentation des surfaces) a disparu. Pour le commerce et l'artisanat, il en est souvent de même...

Revenons à des chiffres statistiques nationaux récents :

- 46 % des chômeurs inscrits à l'ANPE ne sont pas indemnisés par l'ASSEDIC (leur seule possibilité est de prétendre au RMI s'ils ont plus de 25 ans !!!),
- 82 % des chômeurs indemnisés touchent moins de 5 000 F par mois et 46 % moins de 3 000 F,
- 500 000 chômeurs de moins de 25 ans ne touchent rien.

A noter que depuis cette année, les Contrats Emploi Solidarité (CES) sont réservés aux personnes inscrites au chômage depuis plus de 1 an !!!

Le gouvernement vient de décider la création de "zones franches" en Corse et dans les banlieues difficiles (offrant notamment des avantages fiscaux importants aux entreprises qui s'y installeront).

On aurait pu imaginer un dispositif du même type pour les zones rurales. **La baisse des charges sociales et les simplifications administratives** pour des emplois réellement créés seraient certainement efficaces pour que des petites entreprises rurales, des artisans et les chefs d'exploitation agricole recrutent. De même, la création d'emplois satisfaisant les **besoins sociaux**, en matière de logement, d'éducation, de santé, d'équipements collectifs, d'aménagement du territoire, de transport, d'environnement est une solution envisageable. Le maintien et le développement des services publics dans les zones rurales et urbaines sont également sources d'emplois.

Enfin, une autre logique pour répartir les richesses (notamment spéculatives) et l'étude de la réduction du temps de travail pour tenir compte des progrès technologiques et de l'automatisation devraient être à l'ordre du jour, sans oublier de **prendre les mesures pour encourager les hommes et les femmes prêts à prendre des initiatives**. Les Collectivités y compris les communes doivent contribuer à ces réflexions et à ces propositions pour construire une société qui veut assurer son avenir.



PRIME À L'HERBE :

Cette prime est destinée, rappelons-le, à permettre l'exploitation du maximum de surfaces en herbe (prairies,...) tout en ne dépassant pas un certain nombre d'animaux à l'hectare (chargement) ; à peu près 1.4 unité de gros bétail à l'hectare. Pour compenser cet élevage extensif, l'Europe a autorisé l'attribution d'une prime. Dans le Cantal, 5.500 agriculteurs en ont été bénéficiaires, pour un montant total de 30 millions de francs (un exploitant de 50 hectares a perçu ainsi au maximum en 1995, 15.000 francs).

TAXE DE L'ANDA :

Les agriculteurs paient des taxes sur tous les produits vendus. Cette sorte d'impôt indirect sert principalement à financer des travaux de recherche agricole et les actions de développement agricole (via les Chambres d'Agriculture). Une réforme du barème vient d'être publiée. Si les céréaliers paieront moins de taxes, les éleveurs paieront plus !

Par exemple :

- pour le blé tendre la taxe passe de 8.55 francs par tonne à 3.10 francs par tonne.
- pour les bovins, on passe de 34 francs par tonne à 48 francs par tonne.
- pour le lait de 27 centimes par litre à 41 centimes !!

On peut s'étonner quelque peu de ces décisions, qui vont pénaliser les éleveurs de montagne par rapport aux céréaliers du bassin parisien dont on connaît bien les revenus !!! A cela, il faut ajouter le petit cadeau «diester ou carburant vert», qui va permettre la production de quelques milliers d'hectares de colza.

PRODUCTEURS LAITIERS EN FRANCE :

Ils étaient 385.000 en 1993, ils n'étaient plus que 167.000 en 1995. Le quota moyen (volume de production autorisé) est passé de 67 000 litres de lait en 1984 à 142 000 litres en 1995. Aujourd'hui les « plus de 200 000 litres » concentrent plus de 44 % de la collecte.

VACHE FOLLE :

La maladie de la vache folle et son extension Outre-Manche sont certainement dues aux erreurs des Britanniques, qui n'ont pas su prendre les mesures sanitaires appropriées. L'application des mesures de lutte pratiquées en France contre la fièvre aphteuse puis la brucellose aurait pu servir de modèle aux anglais. Maintenant les agriculteurs sont devant un grave problème face à la baisse de la consommation et des exportations de viande bovine. Plus que jamais la transparence dans la gestion de toute la filière bovine depuis le producteur jusqu'au consommateur, doit être enfin exigée et appliquée. Les producteurs de

viande de nos zones de montagne sont certainement ceux qui ont le plus de mérite de continuer à nourrir leurs animaux comme des « herbivores » et pas comme des « carnivores » en utilisant des farines issues de viande de moutons.....

N'étant pas engraisseurs, nos éleveurs vendent des bêtes « maigres » (broutards) qui vont être « finies » dans des ateliers spécialisés situés en Italie, en Champagne, ou en Bretagne. Ils ont donc bien du mal à se faire « entendre » au sein de cette filière où l'industrie agroalimentaire et les grandes surfaces font « la loi ».

A noter également, que la consommation globale de viande de boucherie a baissé de près de 18 % en quinze ans (en France).

CREDIT AGRICOLE DU CANTAL :

L'Assemblée Générale de la Caisse de Pleaux s'est déroulée le 29 mars. Quelques chiffres à retenir : le capital de la Caisse Locale s'élève à 1,714 millions de francs. La collecte a augmenté en 1995 de 8 % par rapport à 1994. Elle s'élève à 295 millions de francs dont 64 millions sous forme de SICAV. Bien qu'ils soient en augmentation par rapport à 1993 et 1994, le montant des prêts est de 31,6 millions de francs dont 9,8 millions pour le secteur agricole et 10,7 pour les professionnels (artisans, commerçants,....). On constate donc que l'épargne réalisée localement permettrait largement de financer des volumes plus importants de prêts (à condition d'avoir des projets industriels, touristiques, et des équipements d'infrastructure).



TICKET-SPORTS
des jeunes de Chaussenac, d'Ally, Barriac,

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

AVENIR DES UNIVERSITES EN AUVERGNE

On était habitué aux conséquences de la baisse géographique sur les ouvertures et surtout les fermetures de postes d'enseignants dans les écoles primaires et les collèges.

Alors que le nombre d'étudiants augmentait depuis quelques années, le récent comité régional de l'enseignement supérieur auvergnat prévoit une forte baisse de la population étudiante auvergnate. Ainsi en 1995, on enregistrait 9 941 étudiants nouveaux alors qu'en 2010, il n'en rentrerait que 7 740.

On peut également être surpris que ce schéma n'envisage pas - pour compenser ce déclin - la création de nouveaux diplômes ou spécialisations qui attireraient des jeunes d'autres régions. On peut aussi s'inquiéter sur l'avenir des délocalisations d'antennes universitaires à Aurillac, Montluçon ou le Puy... donc à suivre.

DESENCLAVEMENT ROUTIER

La mise en 2 x 2 voies de l'axe routier qui reliera Toulouse à Lyon en passant par Albi, Rodez, Mende et le Puy peut être un atout pour le Sud du Cantal, déjà desservi à St Flour par l'autoroute Clermont-Rodez;

Par contre, l'arrondissement de Mauriac devra attendre la réalisation complète de l'autoroute Bordeaux-Clermont qui passera à Tulle et à Ussel en 2003 ou 2010 ? ...

On parle également d'une nouvelle "transversale" qui partirait de Poitiers en passant par Aurillac, via Brives vers Marseille.

INTERCOMMUNALITE

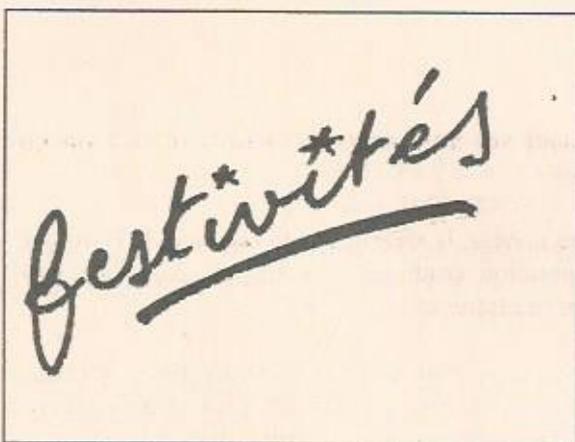
L'Auvergne et le Limousin font parties des régions françaises où l'intercommunalité ne se développe pas. En effet, moins de 15 % des communes appartiennent à une structure intercommunale à fiscalité propre alors qu'en Bretagne, Pays de Loire, les Charentes et le Nord, le taux dépasse 58 %.

SERVICE PUBLIC EN MILIEU RURAL : VIGILANCE...

Depuis une vingtaine d'années, sous l'effet de contraintes budgétaires sans cesse plus fortes, le service public a été confronté, lui aussi, aux critères de "rentabilité". Et c'est ainsi qu'on a vu fermer, peu à peu, des lignes de chemin de fer secondaires, des bureaux de poste déserts et des écoles trop peu fréquentées. Très souvent, cette fermeture est le coup de grâce porté à un canton rural déjà moribond.

Le gouvernement a fini par se rendre compte des conséquences catastrophiques des économies ainsi réalisées. Il a décrété, par exemple, un moratoire des fermetures de classes et, au nom de l'aménagement du territoire, il a entrepris de subventionner la desserte des zones enclavées. Cette tardive bonne volonté s'est heurtée aux directives de la Commission européenne, qui demande l'application généralisée des règles de concurrence. Cette concurrence joue, évidemment, sur les axes les plus fréquentés, donc les plus rentables, mais les zones rurales ne peuvent rien en attendre, sinon l'interdiction des aides qu'elles sollicitent.

Pour aider ces zones rurales, Bruxelles est souvent inaccessible et Paris est trop pauvre. Leur salut ne peut venir que d'elles mêmes, des initiatives locales, de l'intercommunalité. (Source Mr G. Sorman)



VENEZ NOMBREUX...

Située au milieu de prairies, de bois et de forêts près de la Xaintrie, de la Vallée de la Dordogne et du Puy-Mary, notre commune vous invite à ses animations estivales :

Samedi 13 juillet : Fête du 14 juillet - Méchoui - bal populaire (salle des fêtes) - feux d'artifices

Dimanche 28 juillet : Fête du pain (Ostenac) - Génisse à la broche (cour de l'école) - bal

Samedi, Dimanche et Lundi 3-4-5 août : Fête patronale - fête de la bière avec choucroute - bals - groupe folklorique - exposition "Mariage d'antan" - feux d'artifices,...

Dimanche 11 août : Kermesse des anciens (salles des fêtes)

Samedi 17 août : Soirée Paëlla (cour de l'école)

Samedi 10 octobre : Conférence sur les Moulins à eau en Haute-Auvergne (XIXe siècle) lors de Science en Fête.



Toutes ces animations sont organisées grâce aux bénévoles de nos associations locales (Comité des Fêtes, USC, Club "Rencontre", Comice Agricole,...). Vous êtes tous et toutes invités à les rejoindre, on n'est jamais assez nombreux pour tout préparer...